

PRÉSENTATION DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



La classe de seconde générale et technologique a pour objectif de laisser aux élèves les choix les plus ouverts possibles. Elle leur dispense une culture générale commune, tout en leur permettant de découvrir de nouveaux domaines par le biais d'enseignements facultatifs. C'est une année essentielle, tournée vers le cycle terminal en voie générale ou technologique.

DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Au sein du lycée Louis Armand, nous avons fait le choix de consolider les fondamentaux (français et mathématiques) et de permettre aux enseignants d'être au plus près des élèves avec des groupes à effectifs réduits :

- 2 heures de français (sur 4 heures) et 2 heures de mathématiques (sur 4 heures) sont enseignées en groupe (effectif de 15 élèves)
- Les enseignements en sciences et technologies sont dédoublés (1 heure ½ en SVT, 1 heure ½ en physique-chimie et 1 heure ½ en SNT)
- Le professeur principal bénéficie d'une heure d'accompagnement par semaine pour sa classe (vie de classe, aide à l'orientation, découverte des enseignements de spécialité...)

Mathématiques - 2 heures en classe entière ; 2 heures en groupe

Français - 2 heures en classe entière ; 2 heures en groupe

Histoire-géographie - 3 heures ½ en classe entière

LVA - 3 heures

LVB - 2 heures ½

Physique-chimie - 1 heure ½ en classe entière ; 1 heure ½ en groupe

Sciences de la vie et de la Terre - 1 heure ½ en groupe

Education physique et sportive - 2 heures en classe entière

Sciences économiques et sociales - 1 heure ½ en classe entière

Sciences numériques et technologiques - 1 heure ½ en groupe

DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

En complément du tronc commun, des options facultatives pourront être choisies. Un élève peut choisir deux options :

Option 1 : SECTION EUROPÉENNE

1 heure d'anglais et 1 heure de discipline non linguistique (histoire).

L'engagement est pris pour les trois années au lycée.

Toute demande est accompagnée d'une lettre de motivation rédigée en anglais et des 3 bulletins de la classe de 3^{ème}.

Option 2 : une au choix

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR - 1 heure ½ par semaine

CRÉATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE - 1 heure ½ par semaine

SCIENCES ET LABORATOIRE - 1 heure ½ par semaine